



Créer du Lien par l'Échange de Savoirs

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

RAPPORT MORAL 2020
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020
RAPPORT FINANCIER 2020
ANNÉE 2021





SOMMAIRE

RAPPORT MORAL 2020

Un projet collectif au service d'itinéraires individuels 3

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Vie de l'association 4

Formation professionnelle 6

Activités associatives 8

ANNÉE 2021

Vie de l'association 10

Formation professionnelle 11

Activités associatives 12

LES PARTENAIRES DE CLÉS

14



RAPPORT MORAL 2020

Un projet collectif au service d'itinéraires individuels

Dans cette période particulière, où la crise sanitaire et les confinements successifs ont fait de 2020 une année difficile et incertaine, l'association CLÉS a su faire preuve d'une grande capacité d'adaptation et de réorganisation.

L'association a pu faire face à la crise en évitant de lourdes conséquences, notamment sur les contrats de travail des salariées, en aménageant des périodes d'activité partielle et de télétravail. La perte financière liée à la cessation temporaire de certaines activités, particulièrement les formations professionnelles, est moindre puisque la plupart ont pu être reportées et assurées. Les salariées ont également dû ajuster leur manière de travailler afin de maintenir la proximité malgré la distanciation. Le Conseil d'administration tient à les remercier pour leur réactivité et leur adaptabilité aux contraintes imposées.

L'objet de l'association étant de créer du lien social via les échanges et l'action commune, il était indispensable de se mobiliser le plus possible pour maintenir la cohésion et les liens avec les bénévoles et les apprenant-es (mails, appels). L'activité bénévole a connu une baisse inévitable pendant les confinements mais ne s'est pas arrêtée pour autant et l'équipe remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour ce maintien.

Le Conseil d'administration a continué à travailler sur les projets de l'association en organisant notamment des réunions en visioconférence, puis en s'adaptant aux différentes contraintes sanitaires.

Les épreuves de l'année 2020 auront permis de mesurer la solidité de l'association, notamment à travers la réactivité et l'implication de ses équipes.

CLÉS garde le cap, avec des projets forts pour l'année 2021, la volonté d'aller de l'avant et de retrouver, aussitôt que possible, des temps collectifs.

Nous rappelons que pour l'association CLÉS, la participation et l'implication de tou·tes et en particulier des apprenant-es reste une priorité.

Les membres du Conseil d'administration :

Christine Bernard
Joëlle Bourasseau-Veillault
Isabelle Chauchet
Virginia Höglinger
Anaïs Sève
Laëtitia Verge



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Vie de l'association

L'ÉQUIPE BÉNÉVOLE

CLÉS regroupe en 2020 une équipe de 25 bénévoles :

- 12 bénévoles ont accompagné 28 personnes sur le renforcement des savoirs de base.
- 13 bénévoles participent au fonctionnement de l'association : travail administratif, ressources humaines, communication, administration réseau.
- Une permanence d'accueil des bénévoles sans rendez-vous dans les locaux a été mise en place, en tenant compte des contraintes sanitaires. Cette expérience est à renouveler à partir de septembre 2021.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2020, l'Assemblée Générale de CLÉS a eu lieu au mois d'octobre en raison de la situation sanitaire. Un Conseil d'administration composé de 6 femmes a été élu : Christine Bernard, Joëlle Bourasseau-Veillault, Isabelle Chauchet, Virginia Höglinger, Anaïs Sève, Laëtitia Verge.

A l'occasion du « Budget écologique et citoyen », les administratrices ont travaillé en collaboration étroite avec les salariées à la rédaction d'un projet départemental, pour réduire l'impact écologique de l'action d'insertion sociale que mène CLÉS sur le territoire puydinois. Ce projet n'a finalement pas été retenu. Nous n'avons pas eu les capacités de mobiliser les habitants.e.s en dehors du cercle des personnes qui soutiennent déjà CLÉS. La dynamique collective a été très positive : les membres de l'équipe sont convaincus qu'un travail collaboratif est à privilégier à l'avenir pour construire ce type de projets.

D'ailleurs, lors de sa réunion au mois de décembre 2020, le Conseil d'administration a mis en place des groupes de travail pour répondre à l'appel à projet de l'État dans le cadre du Plan de relance à destination des associations de lutte contre la pauvreté.

L'ÉQUIPE SALARIÉE

Alice Jean et Ida Legagneur, salariées permanentes, travaillent ensemble et avec le Conseil d'administration pour réaliser le projet associatif de CLÉS. Elles conduisent conjointement les activités bénévoles et les activités de formation, dont elles assurent la coordination et une partie de l'animation.

CLÉS fait appel à plusieurs formatrices pour assurer une partie des heures de formation professionnelle : en 2020 Nina Burckel, Sylvie Evon et Marjolaine Lauzel, formatrices en Français Langue Étrangère (FLE), sont intervenues pour CLÉS en CDD d'usage.



L'ANNÉE 2020

- De nouveaux statuts ont été votés lors de l'Assemblée Générale au mois d'octobre : les modifications discutées et validées portent notamment sur les catégories de membres, bénévoles et usagers étant désormais considérés comme « membre actifs » de l'association. Un travail de mobilisation et d'accompagnement est engagé pour que toutes et tous participent activement à la vie de l'association.
- CLÉS a toujours à cœur d'accueillir des stagiaires, mais en 2020 les périodes de stage ont été bousculées et n'ont pas permis à Anabelle Lamy de poursuivre son stage de Master 1 FLE, commencé fin mars.
- Ellen Reese a débuté en septembre une mission de Service Civique au sein de CLÉS, pour une durée de 6 mois. Diplômée en sciences sociales et en FLE, elle intervient à la fois sur des accompagnements individuels, sur des formations professionnelles en co-animation et sur la réorganisation de la bibliothèque partagée.
- CLÉS a eu recours à l'activité partielle pour ses salariées entre mars 2020 et juillet 2020 : 530 heures ont été chômées et donc indemnisées par l'État.
- CLÉS a pu bénéficier du Fonds de solidarité pour les mois d'avril et mai 2021, soit une aide de 3000€.
- Pour la deuxième année consécutive, CLÉS reçoit le soutien de l'État par l'intermédiaire du FONJEP sous la forme d'une aide au poste de 7000€ par an. Cette aide vient soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'une salariée qualifiée dans le secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire. Dans le cadre de la convention, CLÉS a dû rédiger des fiches action pour les trois années à venir. Cette synthèse a fait l'objet de plusieurs temps de travail collectifs. Par la suite, Ellen Reese et Marine Duchampt, bénévole, ont réalisé des visuels pour que ces fiches soient lisibles par le plus grand nombre.
- CLÉS siège depuis juillet 2020, au Conseil d'administration du CCAS de Vic-le-Comte, à la demande de Monsieur Le Maire, pour représenter les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.
- Pendant les périodes de confinement, l'équipe permanente de CLÉS a généralisé le télétravail. L'association étant dotée depuis sa création d'une plateforme collaborative (Nextcloud) permettant le travail à distance, cette adaptation a pu se faire sans difficulté matérielle.
- Pendant l'année 2020, les locaux mis à disposition de CLÉS par la mairie de Vic-le-Comte dans un bâtiment municipal ont été soumis à une réglementation indépendante des décisions prises par l'association. Par exemple, lorsque les directives nationales ont permis aux organismes de formation de reprendre leur activité, CLÉS s'est trouvée privée de locaux et l'équipe contrainte de travailler entièrement en distanciel. Ce constat, certes lié au caractère exceptionnel de cette période, vient s'ajouter à ceux qui sont faits depuis plusieurs années et amène l'association à la conclusion que ces locaux ne sont plus adaptés à son activité.



Formation professionnelle

Les actions de formation professionnelle s'adressent à des personnes peu ou pas qualifiées et se déploient dans le large champ de la communication en français : le Français Langue Étrangère (FLE) pour l'accueil des étrangers, l'alphabétisation (lecture-écriture) pour les personnes n'ayant jamais été scolarisées, les savoirs de base pour lutter contre l'illettrisme. Le numérique est abordé de manière transversale dans toutes les actions de formation. L'ensemble des compétences d'expression orale, de lecture-écriture, les repères espace-temps, le calcul et le numérique se trouvent réunis sous le vocable « savoirs de base ».

Les personnes accompagnées ont plusieurs statuts permettant de faire valoir leur droit à la formation tout au long de la vie :

- Salarié·es du secteur de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) : Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI), Association Intermédiaire (AI) et Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) et Entreprises d'Insertion (EI).
- Salarié.e.s d'une Entreprise à But d'Emploi (EBE), née de l'expérimentation nationale « Territoire Zéro Chômeurs ». Il en existe deux à Thiers : Actyroles et Inserfac EBE.
- Demandeurs et demandeuses d'emploi.
- Salarié·es en contrat aidé (Parcours Emploi Compétences).

Suite à une baisse importante des plafonds de prise en charge des formations « Maîtrise des savoirs de base » par les financeurs de la formation professionnelle, les salariées de CLÉS ont alerté leurs partenaires de la lutte contre l'illettrisme et en particulier Anne Mességué, chargée de mission « Prévention et lutte contre l'illettrisme et le décrochage scolaire » aux Affaires régionales AURA. De plus, elles ont rédigé et diffusé un argumentaire justifiant les spécificités et le coût des actions proposées par l'organisme de formation CLÉS. Face à ces décisions nationales, CLÉS s'est vue contrainte d'accepter les nouvelles conditions tarifaires.

CHANTIER ÉCOLE

Grâce à la collaboration nouvelle avec le réseau Chantier École, deux actions de formation mutualisées ont été mises en place : à Clermont-Ferrand, en Français Langue Étrangère, pour des salarié·es d'ADEF (AI) et d'Inserfac (ACI) et à Thiers, avec Passerelle (AI) et Inserfac (ACI) pour des salarié·es en situation d'illettrisme.

A Thiers la formation commencée n'a pas pu reprendre après le premier confinement, les salariés n'étant plus disponibles ou mobilisés.

A Clermont-Ferrand, seules deux salariées d'ADEF ont pu poursuivre leur parcours de formation et ce, grâce à la collaboration de l'association SAMA (Services Accompagnement Migrants Auvergne) : CLÉS remercie chaleureusement Fabienne Pelé pour la mise à disposition gratuite d'une salle dans les locaux de SAMA à Clermont-Ferrand, à raison de deux après-midis par semaine pendant deux mois, d'octobre à décembre 2020.



ASSOCIATION DÉTOURS / RÉGIE DE TERRITOIRE DES DEUX RIVES

Une formation mutualisée a également été mise en place pour deux personnes en situation d'alphabétisation, salariés de deux ACI : l'un porté par la Régie de territoire des deux rives (Billom) et l'autre par l'association Détours (Aubière), qui a mis à disposition ses locaux pour la formation.



IDÉE TRAVAUX

Pour la deuxième fois, l'entreprise Idée Travaux (Brioude) a fait appel à CLÉS pour la formation de ses salarié-es : un parcours intensif en FLE a été proposé pour les trois personnes concernées.

AGGLO PAYS D'ISSOIRE

CLÉS est intervenue à nouveau auprès de salarié-es des ACI de l'Agglo Pays d'Issoire, cette année pour une formation FLE : neuf salarié-es des chantiers d'insertion « Ressourcerie » et « Hors les murs Services et Bâtiment » ont bénéficié de cette formation.



RÉGIE DE TERRITOIRE DES 2 RIVES

Un parcours individualisé a pu être mis en place à titre exceptionnel pour une salariée du chantier « maraîchage » porté par la Régie de territoire des deux rives (Billom) : une remise à niveau en français et en calcul a permis à cette jeune femme en situation d'illettrisme d'accéder à une formation qualifiante, préalable à son projet de création d'entreprise dans le secteur du maraîchage bio.

AIDE INDIVIDUELLE À LA FORMATION (AIF) PÔLE EMPLOI

Ce financement de Pôle Emploi permet la prise en charge de formations à destination de demandeurs d'emploi, en particulier en parcours d'insertion. Ainsi, deux formations FLE en individuel ont été poursuivies : pour une salariée du Relais ASEVE (Vic-le-Comte) et une salariée du Biau Jardin (Gerzat). La formation mutualisée Régie de territoire des deux rives / Détours a pu avoir lieu.





Activités associatives

LECTURE-ÉCRITURE

Depuis le printemps 2019, le réseau des CREFAD anime un groupe de travail sur la lecture et l'écriture dans les actions éducatives. CLÉS a été sollicitée pour ses compétences spécifiques autour du Français Langue Étrangère, de l'alphabétisation et de l'illettrisme. Dans ce cadre, CLÉS a coanimé, en janvier 2020, deux journées *Des mots lus, des mots écrits, des jeux de mots... (Écrire, faire écrire, écrire avec... s'autoriser et autoriser tout public à l'écriture)*.

FORMATION DES BÉNÉVOLES

Un cycle de formation à destination des bénévoles intervenant en Français Langue Étrangère / alphabétisation / illettrisme a reçu une subvention au titre du FDVA pour l'année 2019. Le dossier a été co-construit avec le Centre social Gaidier de Riom, pour une réalisation de la formation sur un large secteur allant de Riom à Issoire. Une journée a eu lieu en 2020 : *Animer un atelier de français*.

Suite à ce partenariat avec le Centre social Gaidier, et en particulier avec La CLEF (atelier de français), CLÉS a dispensé une formation *Animer un atelier sociolinguistique - Repères pédagogiques* à destination des bénévoles pour aider à la cohésion de l'équipe et lancer la reprise des activités de la rentrée de septembre.

POINT D'APPUI À LA VIE ASSOCIATIVE (PAVA)

Depuis 2019, CLÉS est subventionnée pour mener une mission de Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA). Nous avons pu rencontrer plusieurs associations, accompagner certaines d'entre elles (activité partielle, projet de création d'association, demandes d'informations, etc.) et aussi lancer la campagne FDVA 2021 en fin d'année. De plus, CLÉS participe au réseau départemental des PAVA, ce qui bénéficie à l'ensemble de l'association : interconnaissance entre associations locales et inscription forte dans une dynamique plus large.

L'ACTION D'INSERTION SOCIALE « RENFORCEMENT DES SAVOIRS DE BASE »

• Descriptif de l'AIS



En 2020, cette action a bénéficié du soutien du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Issoire pour la quatrième année consécutive, ainsi que du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, pour la deuxième année consécutive, au titre du Programme Départemental d'Insertion (PDI). Au total, plus de **420 heures d'accompagnement** individuel ont été réalisées (soit presque deux fois plus qu'en 2019) auxquelles viennent s'ajouter le temps de préparation et le temps de trajet. En 2020 et malgré les périodes de confinement, les bénévoles ont parcouru presque 3000 km. Le remboursement des frais de transport

est proposé à tous les bénévoles qui se déplacent. CLÉS développe des partenariats sur tout le territoire, notamment pour la mise à disposition d'espaces de travail adaptés, mais aussi pour l'orientation et le suivi des personnes.



• **Bilan 2020**

• **28 personnes** ont bénéficié d'un accompagnement en 2020 (+ 40 % par rapport à 2019) dans le cadre de ce dispositif. Les accompagnements restent ouverts à toutes et tous et toutes les demandes sont prises en compte, quel que soit le statut des personnes.

• Les personnes orientées sur l'action cette année sont en majorité de nationalité étrangère et en majorité des femmes. En âge de travailler, elles sont pour la plupart sans emploi. Lorsqu'elles travaillent, c'est le plus souvent en contrat d'insertion, en ESAT ou en alternance (apprentissage). Environ la moitié d'entre elles sont bénéficiaires de minima sociaux et un tiers sont sans aucune ressources. Les jeunes représentent un tiers des personnes accompagnées. Ces accompagnements demandent une adaptation particulière de la pédagogie : les objectifs fixés, ainsi que le temps nécessaire pour les atteindre doivent être évalués au regard des capacités des personnes.

• La quasi totalité des accompagnements mentionne l'objectif de « mieux lire et écrire ». Ces compétences sont travaillées « en contexte », c'est-à-dire à partir des situations rencontrées, selon une méthode adaptée aux adultes.

• La plupart des personnes accompagnées constatent qu'elles ont développé des compétences, constat confirmé par les bénévoles accompagnant·es. On observe que la majorité des personnes développent leur autonomie, et qu'elles parviennent rapidement à développer les savoir-être nécessaires au bon déroulement de l'accompagnement (assiduité, ponctualité, communication en cas d'annulation...). Un sentiment de satisfaction domine, une motivation et une énergie nouvelles s'expriment aussi, ainsi qu'une plus grande confiance en soi et dans l'avenir. Plus à l'aise dans leurs relations aux autres, dans la communication, les démarches : les personnes accompagnées ressentent une plus grande légitimité dans la sphère sociale.

• **L'accompagnement en période de crise sanitaire**

• Les relations entre accompagnant·es et accompagné·es n'ont pas été interrompues pendant les périodes de confinement. Le besoin en accompagnement, loin de passer « au second plan », s'est au contraire fait ressentir de manière accrue : aide aux démarches, notamment en ligne, mais aussi soutien moral, lien social...

• Un travail à distance a été mis en place pour maintenir le contact également entre les membres de l'équipe. De nouvelles manières de travailler ont vu le jour, demandant souvent une grande faculté d'adaptation. Le lien a été maintenu aussi avec les personnes « non connectées » : n'étant pas équipées et/ou ne maîtrisant pas suffisamment les outils numériques, avec un suivi téléphonique régulier.

• L'accessibilité des locaux a été fortement perturbée, à commencer par les locaux que CLÉS occupe de façon permanente : mis à disposition par la mairie de Vic le Comte dans un bâtiment municipal, ceux-ci n'ont pu être utilisés que 5 mois dans l'année.

• Outre une forme d'« éloignement » dû à la situation de crise (distanciation sociale, suivis à distance, etc.) les liens sont à resserrer aussi au sein de l'équipe de bénévoles : démarches d'inter-connaissance, de formation, de mutualisation.



ANNÉE 2021

Vie de l'association

- En mars, le Conseil d'administration décide de l'augmentation du temps de travail d'Ida Legagneur : de 26h par semaine, elle passe à 30h par semaine.
- En avril 2021, Ellen Reese est embauchée en CDD d'usage en tant que formatrice FLE.
- Anaïs Sève (après avoir démissionné du CA) est embauchée en juin 2021 en CDI 22h/semaine afin de participer à la coordination du dispositif « Renforcement des Savoirs de base », de créer des outils de communication et de soutenir administrativement l'ensemble de l'activité de CLÉS.
- Depuis 2021, CLÉS adhère à la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS AURA). Par ce biais, elle bénéficie de l'information, la formation et le soutien de cette structure régionale.
- La certification Qualiopi devient obligatoire au 1er janvier 2022 (condition pour accéder à certains financements de la formation professionnelle). Il s'agit d'apporter les preuves du processus qualité de CLÉS. L'audit est prévu le 31 août 2021 pour une certification par I-Cert en fin d'année.

On a besoin de vous !

Suite à la modification des statuts l'année dernière, le **RÈGLEMENT INTÉRIEUR** de l'association a besoin d'être relu et réécrit en cohérence avec les activités actuelles et dans un langage accessible à tous et toutes.

Nous avons besoin de **CHANGER DE LOCAUX** pour vous accueillir dans de bonnes conditions et être accessible au plus grand nombre.

VOTRE CONTRIBUTION À CE CHANGEMENT EST LA BIENVENUE.

Nous avons besoin de **CONSOLIDER L'ÉQUIPE BÉNÉVOLES** autour de l'équipe salariée. Nous souhaitons établir avec vous le fonctionnement des permanences pour la rentrée 2021, aussi recueillir vos besoins et vos envies pour y répondre au mieux de nos possibilités.



Formation professionnelle

FORMATION « FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE » FLE

- Action mutualisée avec les ACI du *Relais ASEVe* et des *Restos du cœur* à Cournon
- Renouvellement pour les salarié.e.s des ACI de *l'Agglo Pays d'Issoire*
- Salarié.e.s des ACI *Avenir* à Riom, 2 groupes
- Formation individuelle, salariée *Actypôles EBE* à Thiers
- « Améliorer ses compétences langagières pour gagner en autonomie », salariées de *Inserfac EBE* à Thiers

FORMATION « SAVOIRS DE BASE / ILLETTRISME »

- Salarié.e.s du *Relais ASEVe*
- Salarié.e.s de la *Régie de territoire des 2 rives* à Billom
- Formation mutualisée à Clermont-Ferrand, salarié-es ACI, action portée par *Chantier École*
- Formation individuelle *Actypôles EBE* à Thiers
- Salarié.e.s de *Inserfac EBE* à Thiers

ALPHABÉTISATION

- Formation individuelle, salariée de la *mairie de Veyre-Monton*

INITIATION INFORMATIQUE

- Ensemble des salarié-es des ACI du *Relais ASEVe* : embauche d'un-e formateur-ice ou partenariat avec le collectif *MedNum63* ou *Hinaura*.

MOBILITÉ

- Groupe « savoirs de base », personnes désirant passer le code de la route, en partenariat avec *Mobil'aide* et la *Plateforme mobilité 63*



Activités associatives

LECTURE-ÉCRITURE

- Animation d'un atelier d'écriture *De la lettre au texte*, création d'un abécédaire (10 semaines) au Centre Pénitentiaire de Riom pour un groupe de détenus éloignés de l'écrit.
- *Lecture - Écriture - Oralité : Comprendre et consolider pour agir* : proposition d'un catalogue de formation en collaboration avec le Réseau des CREFAD. Cette proposition est destinée au CNFPT (formation des personnels des collectivités), aux travailleurs sociaux, aux associations du champ de l'insertion et de l'action sociale.
- Le groupe de travail *Lecture-écriture* est toujours actif et la demande de subvention a été renouvelée pour 2021-22. Les formations 2020 reportées ont eu lieu en début d'année et l'activité se poursuivra à la rentrée 2021.

EXPRESSION

- Atelier de conversation FLE à destination des *mamans* hébergées par le Centre Provisoire d'Hébergement APART à Issoire (10 séances).
- CLÉS est associée à deux réponses de l'appel à projet *Action culturelle et langue française* lancé par la DRAC en début d'année. La CLEF (centres sociaux de Riom) propose un atelier *Théâtre et FLE* et le CREFAD, un cycle de visites-ateliers autour des *Lieux d'écriture*.
- Dans le cadre de la *Biennale Traces*, le court-métrage *Chemins* devait être projeté lors d'une soirée co-animée avec l'association Les Amis de la Comté républicaine en introduction du film projeté par Ciné-Parc en 2020. Cette soirée est reportée au lundi 27 septembre 2021, à la Halle du Jeu de Paume à Vic le Comte.
- Ellen Reese a rédigé et illustré un livret retraçant son cheminement personnel en tant que volontaire en service civique au sein de CLÉS, il s'intitule *Le FLE, c'est politique*.
- Dans le cadre de son accompagnement avec Jean-Marie Lucquiaud, Sophie Rava a écrit le récit des aventures de son chat, intitulé *Le roman de Poupi*. Ce recueil imprimé par nos soins est disponible à l'association.

FORMATION DES BÉNÉVOLES

- La dernière journée du cycle FDVA 2020 *Jouer avec sa voix pour aborder la phonétique* a été reportée à 2021. Elle a eu lieu en mars à Vic-le-Comte, et sera reconduite à l'automne à Riom.
- Deux demi-journées *Animer un atelier sociolinguistique* pour les bénévoles de La CLEF (centres sociaux de Riom).
- La demande FDVA 2021 concerne 5 jours de formation *Penser avec d'autres pour délibérer et agir avec eux*.



JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

- Clés a coanimé la formation *Émergence* en février-mars 2021 avec le CREFAD Auvergne, à Vic-le-Comte (report de l'année 2020). Ces trois journées à destination des jeunes ont pour objectif de mieux se connaître pour se projeter dans l'avenir. Cette action devrait être reconduite à l'automne, sur le territoire de la Communauté de communes du Massif du Sancy.

POINT D'APPUI À LA VIE ASSOCIATIVE (PAVA) ET FORMATION DES BÉNÉVOLES

- Les activités du PAVA se poursuivent et se consolident : réunions d'information, ateliers pratiques, accompagnement individuel, etc. Pour améliorer sa visibilité et mobiliser les associations vicomtoises, un flyer est disponible.
- Cinq journées de formation sont toujours envisagées (report de 2020) autour des questions de bénévolat, rédaction des statuts, etc.

L'ACTION D'INSERTION SOCIALE « RENFORCEMENT DES SAVOIRS DE BASE »

- Poursuite et élargissement de l'Action d'Insertion Sociale « Renforcement des Savoirs de Base »

On a besoin de vous !

CLÉS est l'une des associations de lutte contre la pauvreté qui bénéficie du **PLAN DE RELANCE** pour les deux années à venir.

CLÉS est soutenue pour améliorer le dispositif d'accompagnement bénévole selon trois axes :
DÉVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE,
CONSTRUIRE UNE PÉDAGOGIE DES COMPÉTENCES COGNITIVES,
RÉDUIRE LA DISTANCE ENTRE LES ENTREPRISES ET LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES.

Des groupes de travail vont se mettre en place afin de créer des outils et mettre des ressources à disposition de l'équipe bénévoles.

Ces groupes vont commencer à se rencontrer à la rentrée 2021.

QUELLE PLACE SOUHAITEZ-VOUS PRENDRE DANS CE PROJET ?



LES PARTENAIRES DE CLÉS

